

Pourquoi FO ne participera pas aux « assises de la Santé scolaire »

Montreuil, le 9 mai 2025

Un groupe de travail ministériel le 7 mai 2025 a confirmé toutes nos craintes : tout est déjà décidé, tout en voulant nous faire croire que ça ne l'est pas !

La méthode du ministère est simple :

- Un questionnaire envoyé aux parents et aux personnels avec des questions orientées choisies par lui-même et des résultats qui, « étonnamment », confortent ses préconisations
- Des concertations des organisations syndicales dans lesquelles aucun élément concret n'est jamais annoncé, mais des concertations dans lesquelles les revendications exprimées ne sont jamais prises en compte ; des GT qui se suivent et se ressemblent pour ne rien dire
- Des audits et des rencontres dans 3 académies qui ne retiennent que les propos allant dans le sens des orientations du ministère

Le ministère confirme trois grandes orientations desquelles découlera la réforme de la santé scolaire :

- La primauté de l'intervention dans le 1^{er} degré (avec, entre autres, de nouvelles modalités pour le bilan de la 6^e année)
- La création d'un poste de Conseiller Technique de PsyEn référent en santé mentale
- La création d'un pôle santé social sous l'égide du DASEN
- Une feuille de route santé-social qui se déclinera à plusieurs niveaux et s'adaptera aux besoins locaux
- La priorité aux élèves ayant des besoins particuliers

Mais aucun des besoins des personnels ne trouve de réponse dans ce projet et les propos du ministère :

- Refus de s'engager sur des créations de postes compte tenu, dit-il, des incertitudes sur le projet de loi des finances. De l'argent il y en a : des milliards pour financer la loi de programmation militaire et pour le budget de la défense. Ce sont des choix politiques. La santé des élèves et les conditions de travail des agents n'a pas à faire les frais de l'économie de guerre imposée par ce gouvernement et ses prédécesseurs.
- Refus de s'engager sur la revalorisation des grilles indiciaires : pas de CTI pour les AS, toujours rien de concret pour les médecins auxquels la promesse de revalorisation faite depuis des années n'est toujours pas tenue et toujours 30% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000 pour tous les fonctionnaires.

La FNEC FP-FO n'est pas dupe : les assises de la Santé scolaire visent à associer les syndicats à une transformation de la santé scolaire pour masquer le manque de moyens. Il y aurait soi-disant des doublons avec le milieu libéral ou le champ de compétence du ministère de la Santé ! Comment oser parler de doublons à l'heure où les déserts médicaux s'amplifient sur le territoire national, à

l'heure où les services des urgences psychiatriques sont saturés, réduisent leurs heures d'ouverture, où les listes d'attente s'allongent en pédopsychiatrie, aux CMP, CMPP, ou les services de protections de l'enfance saturés... ?

Nous refusons de brader la santé scolaire sur l'autel de la politique d'austérité.

Nous défendons une santé scolaire basée uniquement sur les besoins des élèves – de tous les élèves du 1^{er} degré et du second degré- basée sur des services complémentaires avec des personnels qualifiés, avec un statut, en nombre suffisant.

Pas de problème de coordination si chacun des services respectifs dispose de moyens en postes, en matériel et frais de déplacements !

Parce qu'elle refuse de cautionner cette mascarade, la FNEC FP-FO boycottera ces assises. Elle appelle les personnels à participer aux réunions d'informations syndicales qu'elle organise pour définir les revendications et organiser l'action commune la plus large pour faire reculer le gouvernement sur ce projet.